



Le Petit Goyranais

n° 49 – juin 2017

Infos pratiques

La mairie vous accueille

Lundi : 9h-12h et 14h-18h

Mardi : 15h-19h

Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
(fermée pendant les vacances scolaires)

Jeudi : 14h-18h

Vendredi : 14h-17h

Contact Mairie

mairie@goyrans.fr

<http://www.goyrans.fr>

05 61 76 35 64

SICOVAL

Assainissement et Eau Potable
N° d'urgence unique :

05 62 24 76 91

Services Techniques : pour toute urgence, contacter la Mairie du lieu de résidence ou la Gendarmerie

Service relation aux usagers :
0805 400 605 (numéro vert)

Service Résogardes

Un numéro audiotel permet de connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile : **32 37**

Coût : 0,34 €/mn

Gendarmerie

Castanet-Tolosan :

le 17 ou 05 34 66 69 80

Ramonville St-Agne :

le 17 ou 05 61 75 00 17

Pharmacie de nuit

76 allées Jean-Jaurès
Toulouse - Tél. 05 61 62 38 05

L'esprit Goyrans

Depuis quelques semaines, la France s'est choisie un nouveau président de la république. D'ici quelques jours, un nouveau parlement sera mis en place. **Qu'il me soit ici donné de présenter mes félicitations à la population du village pour son civisme puisque le taux de participation a frôlé les 90% au 1er tour et atteint 84% au second tour.**

Les 11 et 18 juin prochain, nous élirons notre député. Souhaitons que le taux de participation soit encore une fois très élevé. **Au passage, veuillez noter que le bureau de vote fermera ses portes à 18h.**

Passées ces réjouissances, nous pourrions en aborder de nouvelles avec la fête du village et son habituelle effervescence. J'en profite pour appeler toutes les bonnes volontés à venir supporter le comité des fêtes, et compléter l'effectif des bénévoles qui œuvrent dans l'ombre pour faire de cet événement un grand moment pour le village. Et dès à présent, je dis à tous un grand merci pour ce moment.

Le mois de juin se clôturera par une réunion publique organisée avec le concours de la gendarmerie où nous pourrions débattre des moyens d'améliorer ensemble la prévention des cambriolages.

Pour l'été qui vient, plus encore que pour les années habituelles, chacun d'entre nous est appelé à faire preuve de modération quant à la consommation en eau potable. Le déficit pluviométrique est très élevé dans notre région depuis l'été dernier, et le niveau des nappes phréatiques est particulièrement bas. Si cette situation se maintient, il est possible que la préfecture mette en place des restrictions d'utilisation de cette ressource au cours de la saison. Dès à présent cependant, vous pouvez agir en adaptant les plages d'arrosage automatique de vos plantations ou des pelouses, limitant la mise à niveau diurne des piscines, etc. Ce qui est aujourd'hui conseil de bon sens pourrait demain devenir obligation à respecter : il est judicieux de s'y préparer en les anticipant en dehors de toute contrainte.

Quoi qu'il en soit, nous vous souhaitons un bel été à tous !



Patrice Robert

Vie municipale

Panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes



Le 30 mars dernier, l'association ICEA est venue présenter dans la salle des fêtes son projet d'initiative citoyenne pour une énergie alternative. Concrètement, il s'est agi d'expliquer les modalités de prise en main par les citoyens – autrement dit : par chacun d'entre nous – de solutions pour la production d'une énergie propre. Notre conseil municipal a choisi de soutenir cette association et son projet, ceci afin de matérialiser une modeste contribution au développement durable.

Ainsi, nous avons donné notre accord pour que des panneaux photovoltaïques soient implantés sur une partie du toit de la salle des fêtes. La commune voisine d'Aureville a fait de même en proposant d'équiper le toit de leur atelier municipal.

Les travaux, qui pourraient être conduits fin 2017, seront engagés lorsque le financement nécessaire aura été obtenu par l'association. Ce financement est original, dans la mesure où il s'appuie sur les citoyens qui souhaitent concrétiser autrement que par des paroles en l'air une volonté réelle de participer à ce type de projet. Si vous, lecteur, avez par conséquent envie de concrétiser votre souhait de participer au développement durable, sachez que vous pouvez le faire en soutenant cette association.

Pour tout renseignement, consulter icea-enr.fr.

Point d'avancement sur le dossier du Plan local d'urbanisme

La préparation du plan local d'urbanisme arrive à son terme. Le conseil municipal se réunira en juin pour arrêter le projet de PLU. À ce stade, l'ensemble des documents constituant ce projet ne sera plus modifiable avant la fin des consultations qui concerneront :

- Dans un premier temps et pour une durée de trois mois les « personnes publiques associées » qui formuleront leurs observations sur celui-ci.
- Dans un second temps le public et notamment les habitants qui pourront à leur tour formuler leurs observations dans le cadre d'une enquête publique dont les caractéristiques seront communiquées une fois celles-ci définies.

Lors de l'enquête publique, l'ensemble des documents constituant le PLU sera consultable en mairie, ainsi que les observations formulées par les personnes publiques et les réponses que compte apporter la commune à ces observations. Ainsi, le dossier mis à la disposition de chacun permettra d'apprécier l'ensemble du contexte selon lequel la municipalité propose de faire évoluer l'urbanisation du village dans les dix années qui viennent.

La durée de l'enquête publique, incluant la phase d'enquête proprement dite, l'établissement du rapport par le commissaire enquêteur et l'élaboration des réponses aux observations formulées, nous conduit à envisager une approbation du PLU au cours du 1er trimestre 2018.

Prévention des cambriolages – Réunion d'information/débat

Dans la précédente édition, nous vous annonçons une réunion publique visant à évoquer les mesures de prévention des cambriolages et la possibilité de mettre en place un dispositif de participation citoyenne tel que proposé par les services de l'État. Initialement programmée le 4 mai, cette réunion a finalement dû être repoussée afin qu'elle soit conduite avec le concours de la gendarmerie qui apportera un regard averti sur ces questions. Nous vous invitons à participer nombreux à cette réunion qui se tiendra **à la salle des fêtes, le jeudi 29 juin à 20h30.**



Permanence des conseillers départementaux

Tous les semestres, nos conseillers départementaux tiennent une permanence dans les locaux de la mairie pour rencontrer les goyranais qui le souhaitent. La prochaine permanence est prévue le **vendredi 30 juin de 16h à 17h**. Si vous souhaitez les rencontrer, il suffit de prendre contact avec leur secrétariat (05 34 33 32 10 ou 05 34 33 32 58) afin qu'ils puissent organiser les entretiens.

Vie municipale (suite)

Budget 2017

1. Le contexte

Pour la troisième année consécutive, le budget de la commune est marqué par la baisse des dotations, ou pour être plus exact, de la hausse de notre contribution au redressement de la dette publique.

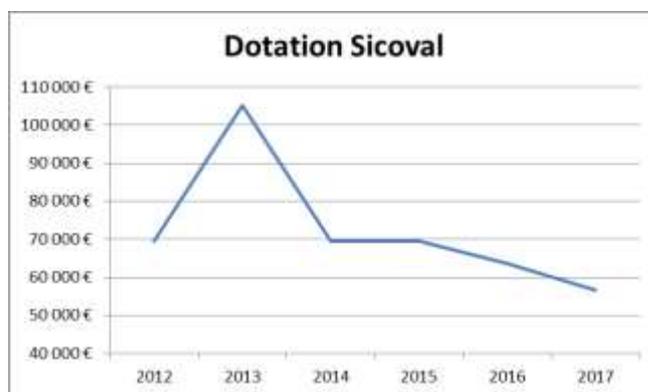
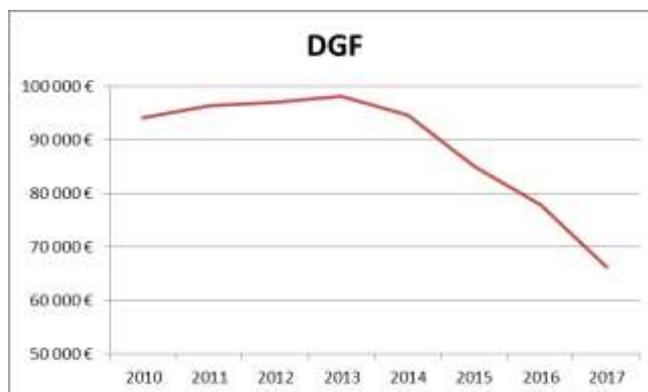
Il n'est pas certain que cette année soit la dernière subissant cette érosion et fragilisant les ressources communales : les perspectives formulées par le nouveau président de la république, lors de sa campagne, au sujet de la fiscalité locale conduisent à être particulièrement vigilants et attentifs aux évolutions dans ce domaine.

Les hypothèses dressées l'an passé en termes de diminution des dotations externes se sont confirmées voire légèrement amplifiées par rapport aux estimations d'alors :

L'ensemble des dotations de l'état a ainsi diminué de 11 600 € pour atteindre 66 300 € (-32,5% depuis 2013 et la dotation de solidarité communautaire a baissé de 7 140 € (-46% par comparaison avec 2013).

Nous attendions l'an passé une baisse de 14 000 € pour ces deux recettes, et au total, c'est près de 19 000 € de diminution auxquels nous sommes confrontés. Il va de soi que cette baisse drastique des recettes nous intime de poursuivre et d'amplifier les opérations de réduction des dépenses engagées depuis trois ans, notamment par la renégociation des différents contrats passés par la commune

Outre cet impact direct sur les recettes de la commune, l'impact indirect des services rendus payants par le Sicoval agit pour accroître le montant des dépenses que nous supportons et par là même réduit les efforts de rationalisation entrepris.



2. Retour sur l'exécution du budget 2016

En 2016, l'ensemble des dépenses de fonctionnement a été réduit de plus de 20 000 € par rapport à l'année 2015. Il est honnête de souligner que ce résultat est à la fois la traduction de l'action de la municipalité en termes de réduction des dépenses et d'effets conjoncturels comme la part de fréquentation des enfants de la commune à l'école maternelle.

Pour ce qui concerne les investissements de l'an passé, près de la moitié des dépenses ont été consacrées au remboursement des emprunts (9 711 €). Nous avons toutefois mis en conformité les toilettes de la salle des fêtes aux normes personnes à mobilité réduite, effectué une première tranche de travaux de sécurisation de l'école élémentaire et de l'atelier municipal et acquis du matériel de remplacement suite au vol de matériel survenu dans l'atelier en début d'année 2016. Dernier point et non des moindres, la commune a commencé à apporter sa contribution au schéma directeur d'aménagement numérique du département, dont la concrétisation devrait voir le jour d'ici la fin de l'année.

3. Le budget de fonctionnement 2017

À quoi servent les dépenses du budget de fonctionnement

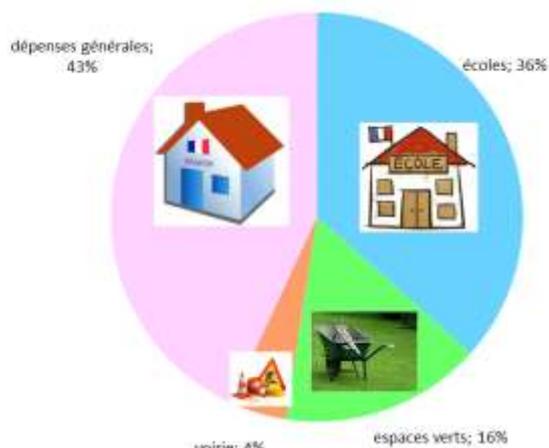
L'examen classique du budget se fait sous forme comptable, par chapitre et ligne budgétaire. Cette analyse ne permet pas nécessairement de visualiser à quoi servent les dépenses réalisées. Il est intéressant d'identifier à quoi sert cet argent. Cet exercice a été conduit sur le budget 2017, comme l'an passé. Ce qui en ressort :

- 116 000 €, soit 25% sont destinés à l'école élémentaire (personnels, entretien, fournitures et services). Une partie de ces dépenses (39 000 €) est compensé par une recette équivalente : il s'agit du remboursement des frais de restauration scolaire. Ce poste de dépenses est en hausse sensible par rapport à 2016

Vie municipale (suite)

Budget 2017 (suite)

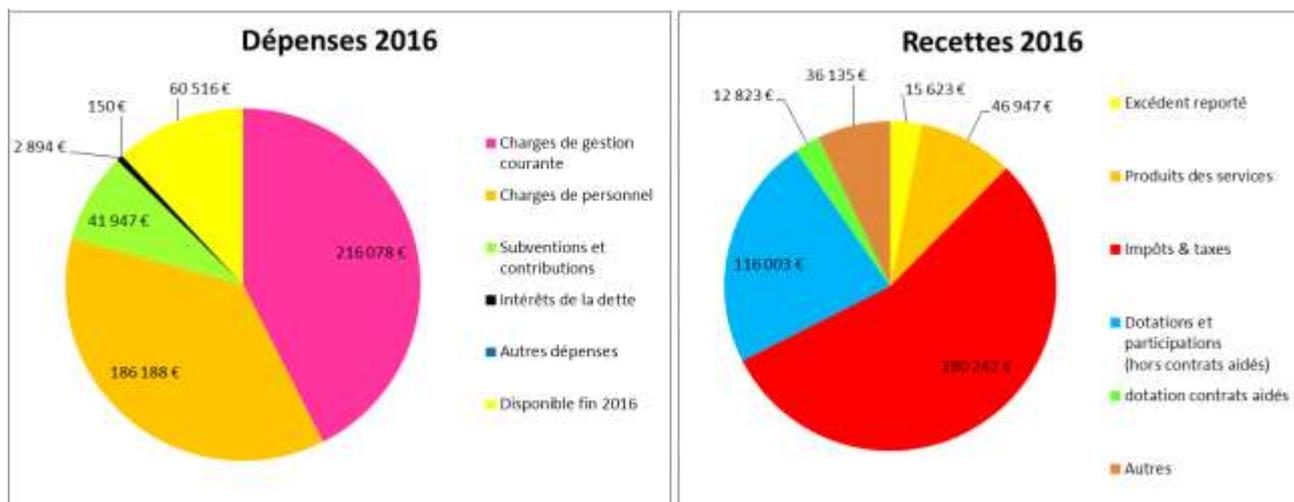
- 52 300 €, soit 11% constitue notre contribution à l'école maternelle intercommunale – dont 5 000 € de remboursement d'emprunts. Ce poste est également en hausse sensible par rapport à 2016.
- 72 858 €, soit 16% servent à l'entretien des bâtiments et espaces verts.
- 20 360 €, soit 4% sont destinés à l'entretien de la voirie et des réseaux – dont 1 700 € de remboursement d'emprunts.
- 195 780 € soit 42% servent enfin au fonctionnement général intégrant le remboursement des emprunts directement pris en charge par la commune (2 545 €) et surtout l'ensemble des charges directes : eau, énergie, entretien courant des bâtiments et des matériels, ... Ce poste est celui sur lequel notre commune est le plus à même d'effectuer des économies et il est en diminution de 11 000 € cette année.



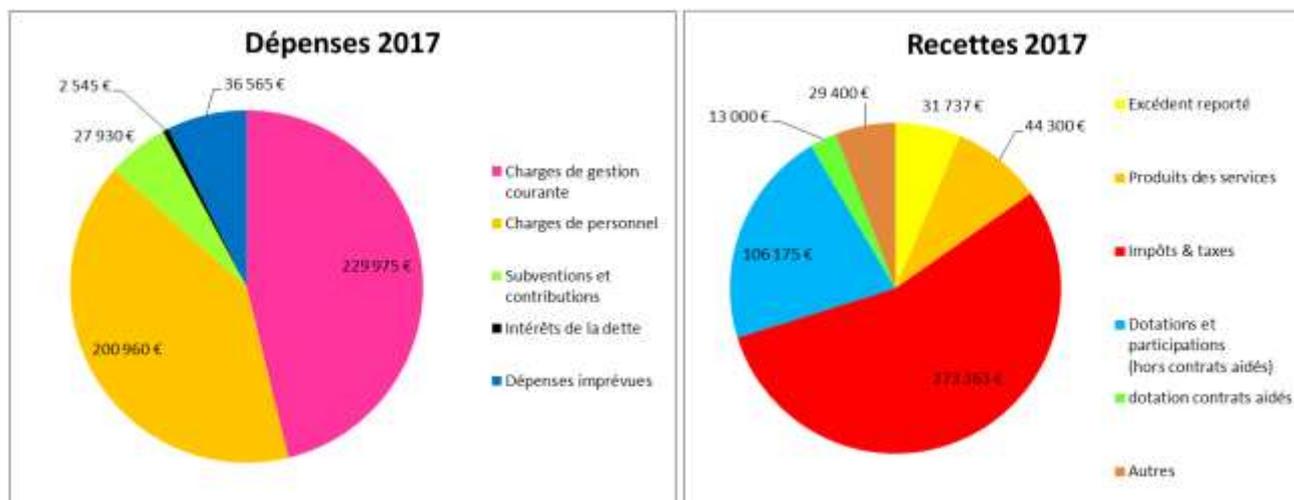
Le budget 2017, par catégorie de dépenses

De manière plus conventionnelle, la répartition des budgets 2016 et 2017 par catégorie de dépenses sont les suivantes :

Budget de fonctionnement 2016 :



Budget de fonctionnement 2017 :



Vie municipale (suite)

Budget 2017 (suite)

Quelques explications sur les termes utilisés :

Subventions et contributions : concerne la charge des différents services fournis par le SICOVAL

Charges de personnel : les salaires et charges associées du personnel communal

Charges de gestion courante : l'ensemble des charges destinées à assurer le fonctionnement de la commune, soit directement (eau, électricité, entretien courant des matériels et équipements, ...), soit indirectement (contribution à l'école maternelle, à différents syndicats auxquels la commune adhère, au service incendie départemental, ...)

Et pour les recettes :

Produits des services : regroupe essentiellement les contributions des parents d'élèves (cantine scolaire, garderie, TAP), des commerçants du marché, et les concessions du cimetière.

Dotations et participations : il s'agit des dotations de l'État au profit de la commune. Afin de matérialiser l'impact de notre contribution au remboursement de la dette publique, la part des subventions spécifiques liées aux contrats aidés a été dissociée de l'ensemble des autres dotations.

Autres recettes : cette rubrique regroupe un ensemble de recettes diverses, comme les revenus de location de la salle des fêtes.

4. Le budget d'investissement 2017

En 2017, nous continuons à assurer le remboursement des emprunts antérieurs, pour un montant cette fois de 10 070 €. Notre contribution au Schéma Directeur d'Aménagement Numérique est maintenue au niveau de 2016, soit 1 120 €.

Nous avons prévu lors du vote du budget d'engager le remplacement de la tondeuse autoportée utilisée par les employés communaux pour l'entretien des espaces verts, dont les pannes récurrentes traduisaient la vétusté. L'urgence de cette opération s'est concrétisée lorsque fin avril, celle-ci est tombée définitivement en panne, et nous a conduit à effectuer son remplacement dans des délais très brefs. L'acquisition du nouveau matériel a été conduite à un prix particulièrement intéressant pour la commune, malgré l'urgence de la situation.



Nous avons ensuite prévu en 2017 de poursuivre les travaux limités de mise en accessibilité des bâtiments publics, en poursuivant par l'église du village. Ces travaux s'inscrivent dans une programmation pluriannuelle qui a été construite en fonction des prévisions de capacité financière à mener à bien les différentes opérations à conduire.

Dernier point, nous avons été tenus de passer une convention avec le Sicoval dont le conseil de communauté a voté le 1er avril 2016 une facturation des services d'élaboration des documents d'urbanisme. Ceci nous conduit à supporter une charge de l'ordre de 13 000 € pour la finalisation du dossier PLU. Le montant de notre contribution, dans un premier temps, a été dénoncé par notre commune au regard de la délibération du conseil de communauté. Cependant, au regard des enjeux et de l'impact d'un arrêt du support technique apporté le Sicoval, il est finalement apparu judicieux de trouver un compromis nous permettant de finaliser ce dossier. Ce compromis a consisté pour le Sicoval à proposer une diminution de 30% de la facture initialement prévue pour tenir compte des travaux déjà engagés. En parallèle à cette facturation, nous avons élaboré une demande de subvention auprès des services de l'État pour laquelle nous n'avons pas encore reçu de réponse.

Au total, le budget primitif d'investissement 2016 se monte à 39 000 €, soit près du double de celui de 2016.

5. La fiscalité

Sans revenir sur les décisions douloureuses que nous avons dû prendre en 2016, nous pouvons simplement noter que pour l'année 2017, notre commune a conservé les mêmes éléments de fiscalité que pour l'année passée, qui nous a permis de retrouver une capacité d'investissement suffisante et d'éviter le maintien dans cette zone de déficit chronique dans laquelle nous étions plongés par la diminution permanente des dotations de l'État et des mécanismes dits « de solidarité » imposés par le Sicoval.

Vie municipale (suite)

Goyrans Historic Cars



La 4ème édition du Goyrans Historic cars se déroulera **le samedi 14 Octobre 2017**.

Les propriétaires d'anciennes sportives et de voitures d'exception (plus de 20 ans) sont donc les bienvenus.

Au programme : échanges entre passionnés, balade sur deux communes.

Rendez-vous à 10h place de la Mairie. Pour les propriétaires, merci svp de confirmer votre venue par email car les places sont limitées.

Repas le midi possible sur réservation (15€)

Pour plus de renseignements, envoyez un mail à yves.matheltharin@goyrans.fr ou marc.bocquet@goyrans.fr.

Exposition photo à la Mairie



Nous avons le plaisir de vous faire découvrir une nouvelle exposition photo **à partir du 26 juin à la mairie**.

Luc Combettes a ce talent pour nous rappeler combien la nature est belle !

« Naître en Lozère, grandir en Aveyron au milieu des bois et des champs, passer ses vacances chez des grands-parents paysans, suivre son père sur les sentiers des Pyrénées, ... tout ceci m'a donné le goût de la Nature, regarder, et prendre le temps de s'arrêter pour s'imprégner ce qui nous entoure et fait la beauté de notre monde. Savoir s'asseoir au pied d'un arbre, sur un rocher, et profiter de ces paysages qui se dévoilent sous nos yeux.

D'une certaine façon ces longues pauses dans nos campagnes me permettaient d'arrêter le temps en gardant en mémoire un paysage, une ambiance, une émotion... et c'est bien plus tard, grâce à la photo que j'ai figé ces instants autrement.

Depuis je n'ai cessé de saisir ce qui nous entoure avec une très forte prédilection pour la photographie de paysages.

J'aime ces moments de solitude où il faut attendre la bonne lumière, le rayon de soleil sublimant le décor, ou encore le nuage qui crée une atmosphère particulière : toute la dramaturgie que la nature peut nous donner ... puis déclencher ... »



Plus d'images sur www.flickr.com/photos/luc-combettes

Vie municipale (suite)

Vous avez une question juridique ?

Afin de faciliter l'accès au droit de toutes les populations, le Sicoval et ses partenaires proposent des permanences gratuites assurées par des professionnels : notaires, avocats, huissiers de justice, conciliateurs, défenseurs des droits, médiateurs, Agence départementale d'information sur le logement (Adil), etc. A votre écoute, ceux-ci vous accueillent en toute confidentialité pour vous aider à mieux connaître vos droits, vous informer, vous conseiller et vous orienter dans toutes vos démarches juridiques et administratives.

Ouvertes à tous, ces permanences sont réparties sur six communes du territoire. Toutes les informations utiles sur www.sicoval.fr/fr/ma-famille/acces-au-droit.html

A noter qu'une permanence par un avocat est organisée le 3ème vendredi de chaque mois de 14h30 à 16h30 sur Lacroix Falgarde. La prochaine permanence a donc lieu ce vendredi 16 juin. Il suffit de prendre RDV auprès du secrétariat de la mairie de Lacroix au 05.61.76.24.95.

Spectacle Arto

Cette année encore, Arto avec le support de la municipalité et de Coteaux Events, vous propose un spectacle **le mardi 27 juin à 19h sur la Place des Marronniers.**

Il s'agit du spectacle "J'écris comme on se venge" de la Compagnie les Arts Oseurs, sur un texte de Magyd Cherfi, auteur et chanteur du groupe Zebda.

Le petit garçon né dans les cités toulousaines est devenu un homme. Sorti du quartier aux forceps mais toujours hanté par les siens, par leurs baisers et leurs claques, leurs bleus de travail et leur manque de mots, leur amour immense, il nous livre une autre histoire de la République avec rugosité et poésie.

Sur un espace réduit, entourés de matières brutes, le peintre et la comédienne passent tour à tour d'une incarnation de la famille Cherfi, au plus près de ses couleurs et de ses coups de gueules, à de vrais moments de performances mêlant textes et peinture !



Repas des Aînés

Après l'accueil toujours chaleureux d'Anne-Marie Sauvage et de toute l'équipe du restaurant Verte Campagne de Lacroix-Falgarde en 2015, la dégustation des plats du terroir de l'Auberge de Tournebride en 2016, nous nous sommes retrouvés cette année à La Sala, restaurant marocain au cœur de Pinsaguel. Couscous ou Tajine au menu, entourés de diverses spécialités, toutes faites maison et savoureuses.



Encore une fois, ces quelques heures passées autour d'une bonne table étaient placées sous le signe de la convivialité, de l'échange et du bonheur simple de bons moments partagés.

Rendez-vous l'an prochain autour d'une nouvelle table !

Vie des écoles

Un potager pédagogique à l'école élémentaire

Le Sicoval est lauréat de l'appel à projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ». Dans ce projet, l'éducation à l'environnement est un domaine prioritaire.



Dans ce cadre, nous avons pu proposer et soutenir l'initiative des enseignantes de l'école élémentaire pour la réalisation les prochaines années scolaires d'un potager pédagogique. Nous avons signé avec la précédente ministre de l'environnement une convention nous attribuant une subvention de 500 Euros pour cette action.

Ce « Coin Nature », situé à l'intérieur de l'enceinte de l'école permettra une appropriation de la nature. Sa conception, sa mise en place, sa gestion seront autant de supports pédagogiques. Il permettra d'observer et de comprendre la biodiversité au fil des saisons. Il offrira de belles opportunités de travail collaboratif aux élèves, aux enseignantes et au personnel municipal.

A suivre à l'école à la rentrée prochaine...



La perspective de la rentrée : l'occasion de parler des effectifs.

Pour faire suite à la demande des enseignantes et des parents lors du conseil d'école du 2ème trimestre, nous avons réalisé un sondage sur les futures inscriptions. Avec une prévision de 54 enfants, les trois classes de l'école élémentaire sont maintenues. La campagne des inscriptions se déroulera au mois de juin et comptabilisera peut-être quelques nouvelles arrivées. Compte tenu de la répartition des niveaux, sans nouveau mouvement, la rentrée 2018-2019 verra également le maintien des trois classes.

Afin de proposer des solutions alternatives si des fermetures de classes devaient se profiler ultérieurement, nous avons échangé avec les équipes de Clermont et d'Aureville pour évoquer des possibilités de rapprochement. Nous resterons en veille sur ce sujet, qui n'est pour cette année plus d'actualité.

Les activités périscolaires

L'approche de la fin d'année scolaire a été l'occasion de réaliser une nouvelle fois une enquête de satisfaction sur les activités périscolaires gérées par la mairie, en complémentarité de l'offre d'activités essentiellement sportives de nos associations pour les enfants en âge d'être en élémentaire.

A l'école maternelle

Nous avons eu 36 retours de questionnaires à exploiter. Les parents sont cette année 97% très satisfaits ou satisfaits du déroulement des activités Gym, Eveil musical et Danse à l'école maternelle. Ils apprécient dans les apports la variété des activités et le fait que leurs enfants soient contents en sortant des ateliers.

Lors de la **kermesse de l'école le 23 juin**, une démonstration de l'activité « Danse » sera présentée par notre intervenante, Alexandra.

A l'école élémentaire

Nous avons eu 30 retours de questionnaires à exploiter. Les parents et leurs enfants sont cette année 97% très satisfaits ou satisfaits du déroulement des activités Modern Jazz, Théâtre et Peinture à l'huile à l'école élémentaire. Ils plébiscitent les apports en termes de divertissement et de créativité.

Ils soulignent la gentillesse des intervenantes, la bonne ambiance de leurs ateliers, la qualité de leurs explications et leur compétence.

L'**atelier Théâtre** d'Audrey partagera sa création avec les parents **le lundi 19 juin**. La **fête de l'école aura lieu le 22 juin**.

Devant ce succès, nous étudions la reconduction des activités à la prochaine rentrée.

Vie des écoles (suite)

Classe découverte de l'école élémentaire

Cette année, toute l'école élémentaire de Goyrans est partie en classe découverte à Vieux-Boucau.



Le séjour, qui a eu lieu du 09 au 12 mai, était axé sur le thème de la découverte du littoral atlantique.



Les activités proposées furent très variées ! Les élèves ont pu ainsi découvrir le port de pêche de Capbreton, le musée de la mer de Biarritz, Saint-Jean de Luz à travers une promenade en bateau, l'écosystème du littoral avec la forêt des Landes et la protection des dunes, la pêche à pied à Hossegor et la constitution d'un aquarium...

Nous sommes revenus enchantés et sommes impatients de présenter une exposition aux parents lors de la fête de fin d'année de l'école qui aura lieu à l'école le jeudi 22 juin à partir de 17h.



Audrey Souteirat

Forum des associations

Le forum des associations goyranaises aura lieu cette année le 9 septembre, à la salle des fêtes.

Vie associative

Goyrans en fête !



Très attendue par les Goyranais, la fête de Goyrans arrive à grands pas ! **Nous vous attendons nombreux les 23/24/25 juin.**

Le traditionnel tour de ville organisé par les bénévoles du comité des fêtes va bientôt commencer. Ce sera un moment pour nous rencontrer et vous présenter le programme de la fête avec les différentes animations pour les petits et les grands. Ce sera aussi l'occasion de vous proposer de participer à l'organisation en venant nous aider pour les préparatifs ou tout simplement en participant à la quête.

Merci d'avance pour votre accueil !

Deuxième réunion de préparation de la fête et appel aux bénévoles

Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement les bénévoles et les sponsors qui l'accompagnent dans la préparation de notre fête locale tous les ans, sans qui la Fête ne pourrait pas exister. Cette année encore, nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés Goyranaises pour nous aider à sa préparation.

Si vous ne savez pas cuisiner mais que vous êtes plutôt manuel, nous recherchons des personnes pour nous aider à monter l'estrade, les tentes...

Voici le planning :

- Lundi 19 à partir de 18h : montage de la toile de l'estrade
- Mardi 20 à partir de 18h : montage des tentes
- Mercredi 21 et jeudi 22 à partir de 18h : fin montage des tentes et lumières
- Vendredi 23 Juin à partir de 14 : installation des tables, de la buvette, ...
- Samedi 24 Juin à 14h : mise en place des tables et chaises pour le village gourmand
- Dimanche 25 Juin à 15h30 : démontage des tentes
- Lundi 26 Juin à 10h : démontage du podium

Pour le traditionnel repas du samedi soir, le Comité des Fêtes fait aussi appel aux bénévoles car nous recherchons des personnes pour nous aider à servir dans les stands du village gourmand !

Pour les nouveaux qui ne connaissent le repas « Village gourmand » du samedi soir, les repas sont des plats qui sont préparés, cuisinés et servis par des Goyranais bénévoles. C'est le seul soir où il n'y a **pas de réservation** pour les repas, mais il faut penser à **apporter ses couverts** !

N'hésitez plus, et venez nous rejoindre **le mardi 13 juin à 20h30 à la salle des fêtes** (ou salle du conseil municipal de la mairie), pour définir les stands, les équipes et répondre à toutes vos questions.

Vous pouvez aussi nous indiquer dès à présent par mail le moment qui vous convient pour nous donner un coup de main, merci d'avance !

Lors du marché le mardi 20 Juin de 19h à 20h30, un stand du comité des fêtes sera présent pour prendre les réservations des repas du vendredi 24 et du dimanche 25 qui sont sur réservation (possibilité de payer par Carte Bleue). N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors du marché !

Le programme de la fête sera disponible prochainement sur notre site internet : <http://fetes.goyrans.free.fr>

Agenda des rendez-vous :

- Mardi 13 juin 20h30 salle des fêtes : Rencontre et finalisation du village gourmand
- Mardi 20 juin de 19h à 20h30 à la buvette du marché : Inscription pour les repas

Pour nous contacter vous pouvez :

Nous envoyer un petit mail à comitedesfetes.goyrans@gmail.com

Ou déposer un petit mot à la mairie

Ou nous contacter par téléphone : 06 85 53 85 11

Le bureau du Comité des fêtes de Goyrans



Partir en chantier de jeunes

Envie de vivre une aventure humaine unique, ponctuée de rencontres passionnantes, d'apprentissage au contact des autres ? Vous n'avez pas trouvé de job pour cet été et vous souhaitez vous engager de manière bénévole dans un projet collectif, le chantier de jeunes est une alternative aux vacances traditionnelles.

Comment ça marche ? Où trouver des offres ? Voici quelques réponses !

Les associations en région

Citrus :

05 63 65 94 06

www.solidaritesjeunes.org

Concordia :

07 70 16 27 13

www.concordia.fr/midi-pyrenees

Etudes et Chantiers :

05 61 48 08 39

<http://etudesetchantiers.org>

Jeunesse et Reconstruction :

05 61 13 78 84

www.volontariat.org

Rempart :

05 65 99 81 50

www.rempart.com

Un chantier : Kesako ?

Partir en chantier, c'est s'investir dans un projet artistique, social, culturel ou environnemental : nettoyer un littoral, rénover un château, planter des arbres, organiser un festival...

C'est un lieu de rencontre et d'échange ! Jusqu'à 10 nationalités différentes peuvent se côtoyer. C'est aussi ça, un chantier : s'intégrer à une équipe interculturelle et vivre une expérience enrichissante et atypique. En général, le groupe s'organise pour gérer ensemble les tâches quotidiennes, comme les courses, les repas, ou les temps de loisirs (animations diverses, visites culturelles...)

Attention aux arnaques !

Se méfier des associations non agréées et ne pas envoyer d'argent avant le départ.

A partir de 14 ans

Les "chantiers ados" sont ouverts aux jeunes à partir de 14 ans, avec un encadrement et une organisation adaptés. Ce sont des chantiers qui se déroulent en France.

À l'étranger, la majorité des chantiers à l'étranger n'accueillent que les majeurs, quelques exceptions existent à partir de 16 ans avec une autorisation parentale.

Les tâches effectuées sur le chantier sont encadrées par des animateurs et accessibles à tous. Aucune compétence n'est requise.

Passionné d'archéologie ?

Le ministère de la culture, diffuse chaque année, la liste des chantiers archéologiques bénévoles. Ouverts aux jeunes de 18 ans minimum. Pour des chantiers archéologiques à l'étranger, contacter le ministère des affaires étrangères.

Les conditions de départ

Elles sont différentes selon chaque chantier : temps de préparation, voyage et frais de séjour. Souvent, il faut prendre en charge les frais de voyage et de visa, mais l'hébergement et la nourriture sont assurés.

Pour plus d'infos : brochures à consulter au PIJ

Pour quelle plus-value ?

Plus que des simples chantiers, ces rendez-vous estivaux sont autant d'occasion pour les jeunes motivés d'acquérir de précieux savoir-faire. Et pourquoi pas, de générer de nouvelles idées d'orientation professionnelle et donc de susciter des vocations ? Enfin, cette expérience est à valoriser sur un CV, tant pour l'engagement développé que pour les compétences acquises !

Bibliothèque municipale « Bouquin Bouquine »

Amis lecteurs, amies lectrices, bonjour,

Je vous prie de trouver, ci-après, une liste de livres, récemment achetés : 21 ouvrages vous sont proposés, presque tous parus en 2017. Je me permets d'attirer votre attention sur un ouvrage remarquable : « Une histoire mondiale du livre, de la tablette d'argile au livre numérique, un fascinant voyage à travers 5000 ans d'histoire. » Je ne vous en dis pas davantage ... Plus quantité de livres pour enfants.

Pour nous rendre visite, « la vitesse de croisière », déjà adoptée l'an dernier, démarrera **le samedi 8 juillet jusqu'au samedi 26 août** inclus, c'est-à-dire l'ouverture de la bibliothèque se fera le samedi de 11 h à 12 h. Le mardi, horaire inchangé, de 18 h à 19 h. Mais d'ici au 8 Juillet, l'horaire du samedi sera de 10 h à 12 h.

Nous accueillons toujours « le coup de cœur des lecteurs » avec plaisir et satisfaction. Succès non démenti.

Le bibliobus est venu, pour sa visite annuelle, courant mars. A cette occasion, 250 livres nous ont été prêtés, toutes catégories confondues, pour adultes et enfants.

Le prêt des livres auprès des élèves des deux écoles, maternelle et élémentaire fonctionne d'une façon... presque satisfaisante ! Toutefois, vos bibliothécaires (bénévoles) déplorent un peu... du bout des lèvres seulement... les oublis dans la restitution des livres à la date donnée. En effet, parents (pour la maternelle) et enfants (pour la primaire) ont un calendrier des passages de la classe, à la bibliothèque. Ceci par trimestre. Ce n'est pas l'instant de terminer cette rubrique sur une note de regret... Mais, si seulement, parents et enfants, faisaient... un tout petit peu attention au calendrier, la tâche des bibliothécaires en serait améliorée, veuillez le croire, chers parents et enfants... Après le départ des enfants, il y a un gros travail de vérification des fiches, une par une, ce qui engendre déjà, un travail supplémentaire des enseignantes, pour rappeler aux étourdis de rapporter les livres oubliés, dès le lendemain... Puis, des rappels aux familles, par courriels, c'est le côté le moins drôle de l'affaire... Et, enfin, beaucoup de manipulation d'ouvrages en dehors des heures dédiées aux enfants...

Je vous remercie d'avoir eu la patience de lire mon message (le bureau des pleurs) et je vous dis « à bientôt », le plaisir de vous accueillir dans notre petite bibliothèque.

Bien cordialement à tous et toutes.

Béatrice Siegrist

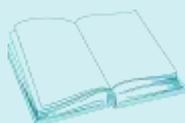
P.S. : Pour les nouveaux venus au village : Vous trouverez la bibliothèque Place des Marronniers, dans l'école élémentaire, en haut des 4 marches. Le prêt des livres est gratuit (rare, après consultation des médiathèques voisines). En général nous prêtons les livres pendant 2 à 3 semaines ... Au plaisir de faire votre connaissance ?

Achats printemps 2017

- Jean- Christophe Rufin, « Le tour du monde du Roi Zibeline »
- Bernard Werber, « Demain, les chats »
- Guillaume Musso, « Un appartement à Paris »
- Douglas Kennedy, « Mirage »
- -Peter Wohlleben, « La vie secrète des arbres »
- Bernard Pivot, « La mémoire n'en fait qu'à sa tête »
- Roderick Cave, « Une Histoire Mondiale du Livre »
- Philippe Claudel, « Inhumaines »
- Haruki Murakami, « Des hommes sans femmes »
- Aurélie Valognes, « Mémé dans les orties »
- Gilles Legardinier, « Quelqu'un pour qui trembler »
- Laurent Gounelle, « Le jour où j'ai appris à vivre »
- Rick Bass « Le journal des cinq saisons »
- Marc Levy « La dernière des Stanfield »
- Ian McEwan « Dans une coque de noix »
- Jean Marie Rouart, « Une jeunesse perdue »

Romans policiers

- Bernard Minier, « Nuit »
- James Ladsun, « La chambre d'ami »
- Mickaël Connelly, « Jusqu'à l'impensable »
- Camilla Grebe, « Un cri sous la glace »
- Daniel Cole, « Ragdoll »



Info SICOVAL



Pensions alimentaires impayées : une agence vous accompagne

L'agence de recouvrement des impayés de pensions alimentaires (Aripa) permet de recouvrer jusqu'à 24 mois d'impayés de pensions alimentaires. Elle permet aussi, si le recouvrement amiable échoue, de prélever directement sur les revenus du parent qui verse la pension alimentaire.

Le site de l'Aripa (www.pension-alimentaire.caf.fr) propose une offre de services complète et gratuite :

- Information sur les démarches de recouvrement d'impayés de pensions alimentaires dues ;
- Outil d'estimation du montant de la pension ;
- Intermédiation financière, sur décision du juge, en cas de violences du débiteur de la pension à l'encontre du parent créancier ou de leur(s) enfant(s) ;
- Information sur la séparation (dispositifs de soutien de la parentalité, médiation familiale, espaces de rencontres...).

Complétant ce volet réglementaire, la Caf de la Haute-Garonne et la MSA, en partenariat avec les services de médiation familiale et des juristes, proposent des actions pour appréhender globalement les situations de séparation et de divorce. Deux séances d'information collective « Être parents après la séparation » ont eu lieu en avril et mai dernier sur notre territoire et deux nouvelles séances sont prévues au second semestre 2017. Nous vous les communiquerons dès que possible.

**Contact : chargée de mission prévention et cohésion
Nathalie Lelorain 05 62 24 02 12**

Vie des coteaux... et de la plaine

L'Éphémère Guinguette

La saison 2017 a démarré le 2 juin au Ramier de Lacroix-Falgarde.

- Vendredi 16 juin à 21h – Papa Jo – Funky-caraïbes
- Samedi 17 juin à 19h & 21h – Cinq oreilles – Musique du monde
- Dimanche 18 juin à 18h – Quatuor à cordes – Musique classique
- Mercredi 21 juin à 21h – Fête de la musique avec Les Touristes – Années 80
- Vendredi 23 juin à 19h & 21h – Les Cadres sup – Swing Jazz/ chanson française
- Samedi 24 juin à 21h – Cuarteto Tafi – Musique argentine
- Dimanche 25 juin à 18h – Commando Nougaro – Répertoire Nougaro
- Vendredi 30 juin à 19h & 21h – Les Roms arrangés – Duo accordéon & percussion

Les dates suivantes et plus d'information sur lephemereguinguette.com.



Ça se passe près de chez vous !

Balade RNR Confluences

Voici les prochaines animations sur la RNR :

- Balade nature le 18 juin : avec l'association UMEN (aux environs de Goyrans)
- Balade nature le 8 juillet : Canoë avec le Club de Kayak Toulousain

Plus d'informations sur rnr-confluence-garonne-ariege.fr/events

Journées du patrimoine de pays et des moulins à Nailloux le 17 juin

Pour la 20ème édition des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, le Moulin à 6 ailes vous ouvre ses portes à partir de 15h. Une visite guidée comprenant un atelier pain vous sera proposée. A faire entre amis ou en famille ! Gratuit sans réservation. Plus d'information : 05 62 57 09 68 - accueil@lauragaistourisme.fr

Ramonville Saint-Agne : vide grenier citoyen écoresponsable le 25 juin

Organisé par l'Association CARACOLE en partenariat avec Ecopons, Emmaüs, le Sicoval et la mairie de Ramonville, pré-inscription obligatoire sur internet : caracole.totheweb.fr/vid-grenier



Anecdote occitane :

Une condamnation sans appel des philosophes et de la révolution par le curé de Goyrans - 2° Partie

Jean-François-Régis Chamoulaud, curé des deux paroisses d'Aureville et Goyrans est un prêtre réfractaire, puisqu'il a refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé votée par l'Assemblée Nationale Constituante le 12 juillet 1790.

Mais, avant son départ en exil, afin de sauver sa tête, il écrit à la dernière page du registre paroissial et en marge du dernier acte de mariage, célébré en l'église d'Aureville, en décembre 1792 une longue note.

Dans celle-ci, intitulée « Observation », il affirme son horreur de la révolution et des philosophes qui l'ont inspirée : « Il est du devoir de tout homme en place de laisser à la génération future des preuves aussi multipliées qu'incontestables de la funeste Révolution qui a désolé toute la France les dernières années du XVIII° siècle ...

Les Philosophes impies, libertins et brigands, s'efforceront dans 20 ou 30 ans de la faire regarder comme un de ces événements inattendus amenés par des causes fortuites, mais le prudent politique l'envisagera comme un résultat nécessaire de la perte des mœurs, une suite du luxe le plus effréné et l'anéantissement de toute justice.

Le Chrétien, surtout, ne pourra s'empêcher de la considérer comme un fléau terrible pour punir la continuation de la passion de Jésus-Christ ou la passion proprement dite de son corps mystique. Qu'on se représente dans l'iniquité parvenue à son comble inondant le sanctuaire, dégradant la magistrature, énervant la force armée, éteignant toute valeur, se laissant subjugué par la multitude, renversant les autels, massacrant les pontifes et les prêtres jusqu'au pied des autels, dans la chaire de la Vérité, bannissant ceux qu'ils dédaignaient d'immoler, les déportant dans d'affreux déserts !

La barrière de la religion forcée à quoi devait s'attendre la société politique depuis son chef jusqu'au dernier berger dont la cabane n'était plus l'asile de l'innocence et de la vérité ! Aussi vit-on le plus juste des rois assassinés publiquement dans sa capitale*, sa famille éteinte, le sanctuaire des lois

Oyé dans le sang, les anciens défenseurs de la patrie poursuivis, mis à mort, les paisibles commerçants ruinés de corps et des biens pour n'avoir pu satisfaire l'avidité des brigands, les ouvriers sans travail forcés de se mettre à la solde de la scélératesse, le laboureur, l'habitant de la campagne séduit et trompé pour exterminer par ses bras ses seigneurs, ses bienfaiteurs et ses maîtres. Enfin tout ordre renversé, toutes les lois foulées... Ruine, destruction : la France rendue méconnaissable aux yeux de ses habitants.

Voilà ce que vous avez fait, monstres altérés de sang ! Tigres déchaînés.

Et pour vous caractériser d'un seul mot, philosophes ** on ne pourra jamais exprimer ce que ce mot inspire d'horreur ! ...

N'accusez pas le hasard pour vous disculper ; tous les crimes étaient prévus ; vous en préparez d'autres, si la sagesse de la religion et la prudence de la politique ne font avorter vos fureurs.

Nos neveux, oui, nos neveux sauront qu'il n'est rien de tracé ici dont nos yeux n'aient été les témoins. Ce registre sera le dépositaire de notre dernier cri, pour vous avertir d'éviter, qui que vous soyez, votre ruine par l'insubordination, la révolte et surtout l'impiété...Quand on a secoué le joug de Dieu, on brise celui des hommes. »

Jean-François-Régis Chamoulaud, Curé d'Aureville et Goyrans

Comme on peut le constater à la lecture de ce texte, le jugement porté par l'ex-curé d'Aureville et Goyrans sur la Révolution et sur les philosophes est à la mesure des sentiments profonds qu'il éprouve. La condamnation prononcée est sans appel et le désigne tout naturellement, aux yeux de nos contemporains, comme un ennemi irréductible des idées nouvelles.

En révélant ainsi le fond de sa pensée, il ne manque pas de courage.

Dans une 3° partie, nous traiterons du devenir de ce curé et des prêtres partis en déportation.

Michel Ruffié

* ce texte a été écrit après le 21 janvier 1793, date de l'exécution de Louis XVI

** souligné dans le texte

Vivre en bon voisinage – Attention aux nuisances sonores

Les nuisances sonores sont souvent et malheureusement à l'origine de nombreux conflits de voisinage.

Les beaux jours sont là, les barbecues reprennent, les activités de plein air et les baignades aussi ; et il est donc important de rappeler quelques principes pour vivre en bon voisinage.

Les nuisances sonores peuvent être :

- diurnes (entre 7 h et 22 h) ;
- ou nocturnes (entre 22 h et 7 h).

Les bruits domestiques concernent :

- les nuisances sonores occasionnées par des personnes (cris, chants, jeux extérieurs, ...) ;
- les nuisances sonores occasionnées par du matériel (musique, outils de bricolage, pompe à chaleur/climatisation , etc.) ;
- les nuisances sonores occasionnées par des animaux (aboiements, ...)

Habiter à la campagne ne libère pas du fait de préserver ses voisins du bruit, bien au contraire. Ainsi, il n'est pas admis par exemple d'écouter sa musique à un niveau sonore élevé en extérieur, ou de crier de manière continue au risque de gêner ses voisins, même dans la journée.

Par ailleurs, chaque propriétaire est responsable des horaires pratiqués par les artisans qui interviennent chez lui.

Plus particulièrement, le bruit de voisinage le soir, le week-end et les jours fériés doit être contrôlé afin de ne pas engendrer de désagrément durant ces périodes de repos. Si vous savez à l'avance que vous allez faire du bruit (dans le cadre d'une soirée d'anniversaire par exemple ou lors de travaux) il est, dans tous les cas, préférable de contacter ses voisins et de les avertir, voire même de les inviter...

La qualité de vie de tous dépend de la bonne volonté de chacun.

Merci de votre vigilance !

Rappel des horaires de jardinage et de bricolage sur la commune : Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h 14h30 à 19h30 -

Le samedi : 9h à 12h 15h à 19h - Les dimanche et jours fériés : 10h à 12h 16h à 18h

Fermeture pour l'été de la piscine intercommunale de St-Orens et de la piscine municipale de Ramonville Saint-Agne

La piscine intercommunale de St-Orens sera fermée du 1er juillet au 10 septembre.

Malgré la gêne occasionnée, c'est la meilleure période pour réaliser des travaux qui sont devenus indispensables :

- Réfection de l'étanchéité des bassins pour éviter les fuites et donc le gaspillage ;
- Changement du système de ventilation et de chauffage ;
- Réfection du système d'ouverture et de fermeture de la coupole qui permet l'été de profiter de l'extérieur.

La piscine municipale de Ramonville Saint-Agne est aussi fermée à partir du 26 juin pour travaux de rénovation. Vous trouverez plus d'informations sur le site internet de la commune

Toujours envie de faire quelques brasses ?

Il est possible d'aller se détendre à la piscine de Castanet-Tolosan mais aussi dans les autres piscines de l'agglomération toulousaine

Pourquoi des travaux durant l'été ?

L'été est la période où il n'y a plus ni activités scolaires ni activités associatives (clubs...). C'est donc la période la plus propice pour réaliser des travaux d'ampleur.

Dates à retenir

11 et 18 juin : Elections législatives

23, 24, 25 juin : Fête du village

27 juin : Spectacle Arto

29 juin : Réunion d'information
cambriolages

9 septembre : Forum des
associations

14 octobre : Goyrans Historic Cars

Rappel : Dématérialisation du LPG

Les foyers ne souhaitant plus recevoir la version papier doivent se signaler par mail à la mairie avec noms, adresse et adresse e-mail.

A chaque publication, un e-mail leur sera envoyé avec le PDF du Petit Goyranais en pièce jointe.

Petit rappel :

La Bibliothèque est ouverte toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires.

Le samedi : 10h-12h (11h en juillet et août)

Le mardi : 18h-19h

Place des Marronniers, dans le bâtiment de l'École Élémentaire

Pour recevoir les actualités municipales, inscrivez-vous à la liste de diffusion

actu@goyrans.fr

en adressant un mail à mairie@goyrans.fr.

Les règles d'or de la RNR Confluences

Depuis le 2 mai, 5 écogardes ont rejoint Mathieu Orth, Conservateur de la RNR pour l'accompagner sur de nombreuses missions :

- Des patrouilles sur l'ensemble de la RNR
- Une sensibilisation et une information des usagers
- La prévention des risques incendie et baignade
- La surveillance des équipements et des atteintes à l'environnement, l'entretien des sites
- La participation à l'organisation d'animations et manifestations en lien avec la RNR...

CONFLUENCE GARONNE-ARIÈGE
Réserve NATURELLE RÉGIONALE

10 règles d'or

- Prenons connaissance du règlement de la Réserve et respectons la signalisation,
- Restons sur les chemins et sentiers balisés,
- Rempportons nos déchets,
- N'allumons ni feu ni barbecue,
- Evitons les prises de risque, restons sur les berges et pas dans l'eau,
- Gardons nos chiens sous contrôle, en laisse ou sur le sentier près de soi,
- Ne dérangeons pas les animaux sauvages, ni dégradons la végétation,
- Ne campons pas en milieu naturel ou sur les aires d'accueil,
- Respectons la tranquillité des lieux,
- Partageons l'espace et respectons les autres usagers.

Devenez acteurs pour préserver durablement les richesses naturelles et paysagères de votre Réserve Naturelle Régionale !

www.rnr-confluence-garonne-ariège.fr

Gestionnaire de la Réserve :
Nature (Midi-Pyrénées), 14 rue de Tivol, 31000 Toulouse
05 34 31 97 90 / contact@rnr-confluences-garonne-ariège.fr

État civil

Naissances :

Gabriel Viguié Dejean, né le 21 mars 2017